

“Prendre le temps de réfléchir aux peines et aux solutions”

À Bayonne, le journaliste Mathieu Palain et Prune Missoffe de l'Observatoire international des prisons se sont exprimés sur les failles de la prise en charge des auteurs de violences faites aux femmes.

Flora ETIENNE

Au cours d'une conférence organisée vendredi 10 novembre à la médiathèque de Bayonne avec l'Observatoire international des prisons (OIP) et la Croix-Rouge, Mathieu Palain, auteur du livre *Nos pères, nos frères, nos amis*, et Prune Missoffe, responsable des analyses et du plaidoyer à l'OIP se sont exprimés sur les solutions actuellement mises en place pour prendre en charge les auteurs de violences faites aux femmes.

D'après ces deux spécialistes, plusieurs problèmes se posent. Dans ce nouveau défi pour l'administration pénitentiaire, des statistiques et une vision globale de la situation pour comprendre et réagir face à ce phénomène d'ampleur font défaut. Manquant d'une approche structurelle, seules des réponses à l'échelle locale fleurissent, impliquant un impact sur un public restreint et de qualité variable.

Réflexion sur les sanctions

Depuis quelques années, dans la majorité des cas, les poursuites judiciaires pour les violences faites aux femmes aboutissent à un emprisonnement. Si cela pourrait sonner comme une victoire dans la reconnaissance de la gravité de ces faits, selon les intervenants, une réflexion sur le sens de cette peine s'impose. Souvent pluri-factorielle, la violence est le fruit d'une éducation où la notion de pouvoir est centrale, d'une culture où le sexisme perdure et d'une société où la violence reste omniprésente. Incarcérer des hommes condamnés pour violences conjugales signifie



Le journaliste Mathieu Palain et Prune Missoffe de l'Observatoire international des prisons ont animé une conférence à Bayonne, le 10 novembre.

© Guillaume FAUVEAU

“La blessure de l'âme existe mais celle du corps aussi. On ne peut pas rétablir une personne en ignorant l'une de ces deux blessures”,
G. Mendy

regrouper ces profils dans un environnement viriliste où les rapports de force prédominent. Dans ces conditions, difficile d'espérer une déconstruction et une remise en question. D'autant plus qu'en raison de la surpopulation carcérale, les chances déjà minces de bénéficier d'un suivi thérapeutique et d'un accompagnement socio-professionnel s'amenuisent.

Les groupes de parole et les stages de responsabilisation pourraient participer à répondre au problème mais pour qu'ils soient efficaces, ils devraient se dérouler sur le long terme et être pensés dans la globalité. “On mise sur l'individu et sa volonté de changer.

L'État ne peut pas considérer qu'il a réglé la question en ayant créé des groupes de parole”, considère Prune Missoffe. Autrement dit, toutes ces peines ne feraient que colmater des brèches.

Axer sur le curatif plutôt que le répressif

D'après Mathieu Palain comme Prune Missoffe, la source de la violence est systémique. Se mettant en place dès l'enfance, les mécanismes de domination sont produits par une culture viriliste et misogyne.

“C'est vertigineux parce que cela veut dire tout réorganiser, mais je ne vois pas comment nous pourrions faire l'impasse là-dessus pour venir à bout de

la violence”, martèle Mathieu Palain.

Pour ces deux spécialistes, sans nier que la prison soit dans certains cas l'unique solution, il est nécessaire de travailler parallèlement sur plusieurs pans : sensibilisation, prévention et éducation. Selon l'autrice du dossier “Violences faites aux femmes : la prison est-elle la solution ?”, “il est fondamental de sortir de la réponse qui se veut rapide et d'affichage pour prendre le temps de réfléchir aux peines et aux solutions”. Pour cesser de produire de la violence et prévenir le risque de récurrence, l'attention doit maintenant être portée davantage sur le curatif plus que le répressif.